

de l'Ukraine, jusqu'à des affrontements internes mettant aux prises divers acteurs non étatiques, tels que les gangs qui ont prospéré sur l'effondrement des structures étatiques d'Haïti. Pour traiter les demandes d'asile de personnes originaires de ces pays, l'Ofpra et la CNDA doivent procéder à une évaluation du degré de violence généré par le conflit, établir la provenance précise du demandeur et enfin apprécier l'existence d'un risque individuel selon une méthodologie spécifique qui trouve sa source dans la jurisprudence européenne.

La seconde tendance marquante concerne, quant à elle, la mise en œuvre de la convention de Genève, qui, malgré l'importance prise par la protection subsidiaire, demeure aujourd'hui, en France, l'instrument privilégié de protection des réfugiés. À cet égard, mérite d'être soulignée la part désormais prise, aux côtés des motifs explicitement inclus dans le texte de la convention – comme les opinions politiques ou religieuses –, par ce qu'il est convenu d'appeler les motifs sociétaux, en particulier les violences faites aux femmes et celles liées à l'orientation sexuelle. Dans ces situations, les persécutions invoquées peuvent émaner des autorités, comme en témoignent les exemples afghan ou iranien, s'agissant des violences faites aux femmes, ou, s'agissant des persécutions en raison de l'orientation sexuelle, celui des nombreux États qui pénalisent et répriment effectivement l'homosexualité ; mais, le plus souvent, c'est à l'égard de la société environnante, voire du cercle familial, que les demandeurs expriment des craintes.

Par l'action conjuguée du législateur et de la pratique décisionnelle, le droit d'asile s'est efforcé de s'adapter à la réalité contemporaine des déplacements forcés, et de donner ainsi à voir, au-delà des stéréotypes trop souvent véhiculés par le débat public sur ces questions, les contours de la réalité que recouvre aujourd'hui cette figure, si prégnante dans l'imaginaire collectif, du réfugié.

Julien Boucher

Julien Boucher est juriste de formation. Il a été nommé à la tête de l'OFPPA par le Président de la République française de 2019 à 2025.

Les opinions exprimées le sont à titre personnel.



Mohammad ALAKLAH, journaliste irakien accueilli en tant qu'étudiant à l'Université de Lille au sein de l'ESJ.

© Polina Sehida - Université de Lille

Rendre visibles les artistes en exil

De toutes mes expériences, jamais je ne me suis sentie autant à ma place qu'en étant à l'écoute des pulsations du monde et de l'humanité, en contribuant à défendre les droits des personnes contraintes de tout quitter.

De mes différents engagements professionnels et bénévoles en faveur de l'accueil des personnes en migration jusqu'à mes fonctions actuelles, j'ai été propulsée au cœur de la diversité, mais aussi dans l'intime, dans des tranches de vie émaillées de violences indicibles. Apprendre à écouter, à se décentrer, à rester suspendue entre des mondes, à accueillir l'improbable et toute la complexité des parcours d'autrui est une source inépuisable d'apprentissages. Ces années à travailler à bras le corps le sujet sous toutes ses coutures m'ont permis d'observer ce que nous faisons collectivement, la façon dont nous accueillons et dont nous dialoguons avec l'altérité. Ces derniers temps, je suis particulièrement frappée par l'affaiblissement des droits des personnes étrangères et la rétractation effrénée de

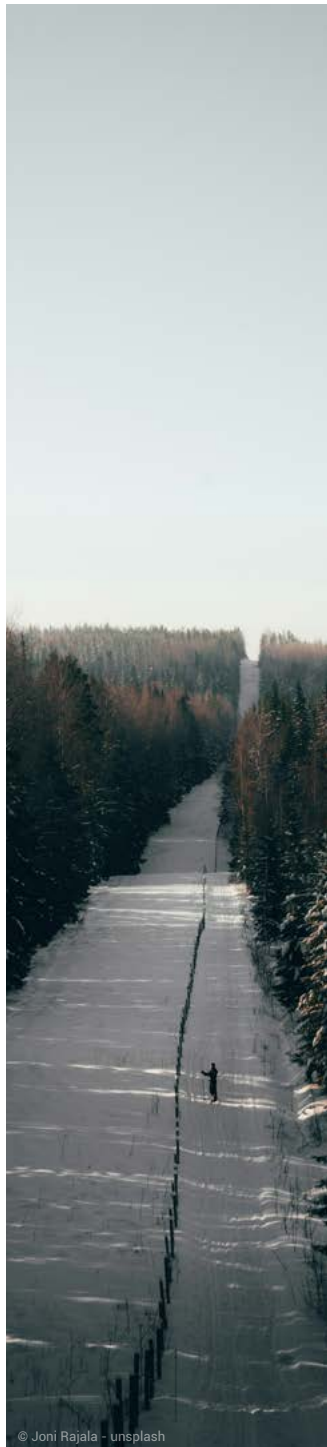
l'humanité est aujourd'hui déracinée. Près de 123 millions de personnes ont quitté de force leur foyer, un nombre qui bat des records chaque année en raison des inégalités, du changement climatique et des violences liées aux conflits armés et aux régimes autoritaires. C'est une accablante réalité : si le nombre de personnes contraintes de fuir ne cesse d'augmenter, c'est parce que la paix dans le monde ne cesse de reculer. Plus préoccupant encore, alors que les besoins d'accueil à l'échelle mondiale n'ont jamais été aussi grands, les portes des pays les plus riches n'ont jamais été aussi fermées et nos politiques inhospitalières. En France, comme dans de nombreux pays, nous assistons à une progression du repli sur soi, du rejet et de la peur, doublée d'un mouvement puissant de désinformation et d'instrumentalisation, menaçant les

“Cela n'a pas de sens de dire qu'on est contre ou pour l'immigration, il faut « faire avec »”

l'ensemble du système de protection. En subsidiarité et en réaction, des solidarités se tissent, émanant de la société civile « classique » mais aussi des personnes exilées elles-mêmes, porteuses d'initiatives tout à fait inédites. Autant d'actions qui sont malheureusement fustigées, voire criminalisées. Une dissonance éclatante et redoutablement inquiétante. Qu'on le veuille ou non, plus de 1 % de

droits fondamentaux, aggravant les fractures et la rupture de cohésion. Comme le rappelle François Héran ainsi que plusieurs voix expertes qui se lèvent régulièrement, cela n'a pas de sens de dire qu'on est contre ou pour l'immigration, il faut « faire avec ».

C'est dans ce contexte hostile, sous le coup des renversements d'actualité, que j'ai souhaité renouveler les contours de mon engagement. Une tentative de diversifier « mes canaux d'intervention », cherchant à emprunter de nouveaux chemins de crêtes.



© Joni Rajala - unsplash

Un travail de funambule, en somme. En décembre 2023, j'ai eu la chance de réaliser pour *Synergies migrations* une série de portraits de 5 femmes exilées. Déplier leur trajectoire, écouter leurs engagements, plonger avec elles dans leurs espoirs, montrer leur contribution plurielle à la société et leur rôle clé dans les dynamiques d'accueil me sont apparus comme une autre forme d'action possible, et surtout complémentaire. Réaliser une nouvelle collection de portraits d'artistes engagés, dans le cadre de la programmation culturelle de l'Université de Lille, sonnait donc comme une évidence. Dans cette période si singulière, c'est aussi l'envie de porter un narratif différent et placer les personnes au cœur, et le pari, ou plutôt un simple vœu, que cette modeste mise en lumière puisse contribuer à ce que leurs voix soient entendues et leur juste place reconnue.

"Il y a tant à apprendre de ces femmes et de ces hommes qui ont dû fuir leur pays"

Pourquoi s'intéresser aux artistes en exil et tenter de visibiliser ce sujet ?

Parce qu'il y a tant à apprendre de ces femmes et de ces hommes qui ont dû fuir leur pays, dans lequel ils ne pouvaient plus exercer leur art, leur voix, ou leur métier et que cela en est devenu la cause de leur exil. Parce qu'ils sont des messagers, des decodeurs puissants de nos sociétés et enferment un trésor de savoirs et de clés de lecture qui nous échappent. Parce que regarder de près la façon dont se recompose leur art dans le déracinement et la métamorphose de leur engagement en France est d'une richesse infinie. Une capacité puissante à rebondir du fond des abysses et à s'accrocher à la vie. L'art est un vecteur encore insuffisamment

utilisé pour sensibiliser, alors qu'il ouvre à mon sens un autre espace possible de dialogue et de transmission, lorsque tous les autres semblent fermés ou inopérants. Il cache un concentré inexploité d'universalité. Il permet de créer un lien intime et instantané, et nous relie inexorablement les uns aux autres. Il nous touche inconditionnellement, indistinctement, par surprise aussi un peu. Et je crois que c'est de cet élixir dont nous avons besoin sur la thématique des migrations. Enfin, il s'agit d'un enjeu d'une autre épaisseur, celui de faire vivre la liberté d'expression et de création dans notre pays et de permettre qu'elle s'enrichisse et s'ouvre toujours plus. Car l'art est vivant, il épouse les formes de sa propre liberté et ne connaît aucune frontière.

Je veux dire à tous les artistes en exil, et plus largement à toutes les personnes exilées, mais aussi à leurs alliés et les constellations qui les soutiennent : vous n'êtes pas seul.e.s ! Même si nos mobilisations semblent parfois bien modestes, restreintes à des causes individuelles, ces petits pas n'en sont pas, car défendre et valoriser un seul être, c'est toujours porter la cause du plus grand nombre. Alors continuons. Continuons de tisser chacun et chacune, à notre manière, des liens qui nous libèrent et des espaces de diffusion indépendants comme celui-ci. Continuons de fabriquer des occasions de porter une voix, un parcours, une photo, une œuvre, une histoire. Elles comptent toutes. Faisons-le avec les premiers concernés, avec toutes celles et ceux contraints à l'exil qui ne demandent qu'à s'exprimer et être accueillis dans leur entièreté. Faisons-le aussi pour faire raisonner la voix de celles et ceux qu'on n'entend pas, et qu'on n'entendra sans doute jamais, emmurés dans leur pays par l'oppression, la peur, le silence et notre couche épaisse d'invisibilisation.

Enfin, faisons-le aussi pour nous-mêmes, continuons d'étirer nos horizons, notre culture, notre société, continuons à nous décentrer, à apprendre et à nous laisser chambouler, pour rester vivants et retrouver ne serait-ce qu'une once d'humanité.

Lucie Feutrier-Cook

Lucie Feutrier-Cook est experte en migrations et droit d'asile, consultante pour Synergies migrations. Elle est également juge assesseur pour le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à la CNDA.

Conférence festive et sortie de livre

Artistes et droit d'asile
Mer. 5 novembre à 18h30
Espace culture
campus Cité scientifique
Lucie Feutrier Cook

En création à ULille

Bal à soupe



Concert
Bal à soupe
Judi 6 novembre à 18h30
Espace culture
campus Cité scientifique
Attacafa

Chaque année, la Louche d'Or dresse la table à Wazemmes pour des milliers de personnes pour goûter des soupes gourmandes, engagées ou poétiques... Et chaque année, c'est aussi une constellation de micro-événements qui jalonne les mois précédant le 1er mai : des mini-concours, des soupes collectives, des dégustations, des ateliers... La Direction culture de l'université ouvre les portes de sa salle à manger / à danser et Attacafa ramène les marmites et les ingrédients qui font le succès du Festival

International de la Soupe : de la bonne musique et des légumes frais ! On compte sur vous pour vous ambiancer en épluchant carottes, navets ou panais !

- Au menu :**
- Une soupe cuisinée collectivement en partenariat avec Disco Soupe
 - Une dégustation de soupe en musique avec une série de concerts étudiants suivis d'un groupe musical..